

Vénissieux, le 4 janvier 2023

MISE EN PLACE DE LA **NOUVELLE ORGANISATION** POUR ENGAGER LE **PLAN DE RELANCE**

WEBINAIRE LE 5 JANVIER 2023

BOOSTHEAT (FR0011814938 / ALBOO), acteur industriel français de l'efficacité énergétique, annonce la mise en place de sa nouvelle organisation autour de ses deux briques technologiques dans le cadre de son plan de relance dont les besoins financiers sont couverts par la ligne de financement en fonds propres existante¹. BOOSTHEAT rappelle qu'elle présentera un plan de sauvegarde début 2023 qui devra faire l'objet d'un arrêté par le Tribunal de Commerce de Lyon.

I NOUVELLE ORGANISATION ET LANCEMENT DU PLAN DE MARCHÉ OPÉRATIONNEL

Pour mener à bien son projet de retournement, BOOSTHEAT rappelle avoir prévu une évolution structurelle de la Société pour focaliser son expertise dans la valorisation de ses deux briques technologiques : la compression thermique, protégée par 7 brevets clés, et son logiciel embarqué de pilotage de la performance énergétique éprouvé lors des tests sur le terrain réalisés par la Société.

Activité « Solutions de compression thermique »

De la recherche exploratoire au développement expérimental, l'activité autour de la compression thermique permettra d'identifier des concepts technologiques innovants et de qualifier leurs applications industrielles via des partenaires en vue de proposer de nouvelles solutions répondant aux besoins d'efficacités énergétiques. BOOSTHEAT s'appuiera sur sa maîtrise et son expertise de la technologie de compression thermique, en particulier dans le cadre d'un couplage avec un compresseur volumétrique pouvant offrir une utilisation optimale de deux sources d'énergie. Ces travaux pourront être réalisés dans le cadre de co-développements, ou encore de licences ou mener à des transferts de technologie dès la fin de l'exercice 2023. Dans cette optique, BOOSTHEAT a démarré des discussions avec des partenaires potentiels aux États-Unis, un marché particulièrement attractif qui soutient l'introduction de nouvelles technologies efficaces au gaz comme solutions d'avenir pour la transition énergétique. Frédéric Turkiyer, précédemment Directeur Recherche et Développement au sein de Medtronic, leader mondial des Dispositifs Médicaux, a été nommé à la direction de ce nouveau pôle.

Dès la fin du 2^{ème} trimestre 2023, la Société entend valoriser son savoir-faire et devenir un acteur reconnu de son écosystème (universités, laboratoires etc.). BOOSTHEAT entend démontrer tout le potentiel de sa technologie avec la mise en place de tests avec des laboratoires aux États-Unis et au Canada, pour certains déjà engagés, et poursuivra

¹ Cf. communiqué du 27 décembre 2022

ses démarches de prospection de partenariats particulièrement dans ces deux zones. La Société poursuivra en parallèle les actions d'optimisation de sa technologie pour s'ouvrir à de nouveaux segments de marchés dans le domaine de l'HVAC² et pour des applications industrielles.

Pour réaliser ses tests et/ou futurs prototypes, BOOSTHEAT pourra également s'appuyer sur l'expertise et les capacités de production industrielle du groupe HBR Investment Group (HBR), son nouvel actionnaire de référence, qui compte, au travers de ses participations, près de 350 collaborateurs sur 6 sites de production dont le nouveau site de CYBERGUN à Blois (Loir et Cher).

Activité « BOOSTHEAT Software Solutions & Services (BS3) »

Le deuxième pôle, baptisé BOOSTHEAT Software Solutions & Services (BS3), sera centré sur son activité logicielle pour améliorer l'efficacité des produits dans leur environnement opérationnel (amélioration de la performance des systèmes, optimisation des opérations de maintenance, augmentation de la durée de vie, ...). Ces services pourront être proposés aux fabricants, fournisseurs de composants, intégrateurs de solutions ou sociétés de maintenance. Émilien Benhard, ancien Directeur marketing Produit de BOOSTHEAT, a été nommé à la tête de ce pôle. Tout au long de l'exercice 2023, BOOSTHEAT travaillera à la valorisation de cette nouvelle activité auprès d'acteurs industriels qui pourront intégrer le logiciel BOOSTHEAT et évaluer son potentiel en laboratoire ou sur le terrain. Par ailleurs, la Société entend continuer ses développements et étendre ses services pour répondre aux besoins prégnants des industriels en facilitant le déploiement de services à base d'intelligence artificielle et la mise en place de jumeaux numériques (« digital twins »).

Ces premiers retours d'expérience conduiront à la mise en place d'un modèle économique adapté à l'exploitation de ses solutions logiciel : licences, SaaS, contrat fixe ou à l'utilisation ou encore de transfert de technologie.

Au total, ces deux pôles (« solutions de compression thermique » et « BS3 ») comptent 13 collaborateurs et plus de 20 recrutements sont actuellement en cours. La Société a procédé au déménagement de ses équipes sur le site de Vénissieux dans des locaux plus adaptés à sa nouvelle dimension avec notamment l'accès à un laboratoire d'une surface plus restreinte. En parallèle, la Société prévoit un transfert de son siège social actuellement situé au 41-47, boulevard Marcel-Sembaud à Vénissieux, au 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes. Ce transfert fera l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui se tiendra le 9 février 2023³.

La réussite de ce plan de marche nécessitera de confirmer l'intérêt des industriels pour ces deux activités d'ici fin 2023 avant d'engager un plan de commercialisation sur 2024.

Ce plan est initié sous l'impulsion d'Hugo Brugière, nouveau Président Directeur Général de BOOSTHEAT, avec le soutien plein et entier du nouveau Conseil d'administration. Hugo Brugière bénéficie également de l'appui opérationnel d'Éric Lambert, ancien Directeur Général, qui conserve une mission de conseil de l'entreprise.

² Heating, ventilation and air-conditioning, soit chauffage, ventilation et climatisation en français

³ Parution BALO n°2 en date du 4 janvier 2023

I CONFIRMATION DU FINANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE

Comme annoncé dans son communiqué de presse du 3 janvier 2023⁴, BOOSTHEAT prévoit de recourir à sa ligne de financement en fonds propres existante par émission de bons remboursables en actions (ORA) pour couvrir ses besoins de trésorerie. Pour rappel, les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet de retournement sont estimés à près de 10 M€, restructuration comprise. Cette ligne, d'un montant initial de 10 M€, dont 3,5 M€ tirés à ce jour, est renouvelable deux fois pour une période de 24 mois, portant le montant maximum résiduel à un total de 26,5 M€ (dont 6,5 M€ à utiliser jusque fin mai 2023). Grâce à ce financement, BOOSTHEAT confirme sa capacité à financer son plan de retournement et éloigne son risque de cessation des paiements et donc une possible liquidation judiciaire dans le cadre de sa procédure de sauvegarde ouverte le 4 octobre dernier.

I RÉUNION D'INFORMATION

Pour rappel, la Société a demandé à Euronext la reprise de cotation des actions BOOSTHEAT (ISIN : FR0011814938 – Mnémo : ALBOO) à l'ouverture de la séance du vendredi 6 janvier 2023.

Afin de mettre en place un dialogue direct et constructif entre la nouvelle Direction et la communauté financière, BOOSTHEAT organise un Webinaire le 5 janvier 2023 à 10h30.

À cette occasion, Hugo Brugière présentera les grandes lignes de son plan et répondra aux questions adressées par email en amont de la réunion à : boostheat@actus.fr

Pour accéder au Webinaire du jeudi 5 janvier 2023 à 10h30:

<https://us02web.zoom.us/j/89882885983>

ou depuis un téléphone :

+33 1 7095 0103

N° du webinar : 898 8288 5983

I PROCHAINES ÉTAPES

La Société continuera à communiquer sur les prochaines évolutions de sa procédure.

BOOSTHEAT rappelle que la prochaine audience du Tribunal de Commerce de Lyon est fixée au 11 janvier 2023, date à laquelle la Société fera un point d'étape en présentant les avancées sur son plan de financement et son projet industriel. Le Tribunal devrait statuer sur les suites de la procédure.

En parallèle, la Société, avec le concours de l'administrateur judiciaire, prépare actuellement le plan de sauvegarde conforme à l'Offre, détaillant les volets économiques, juridiques, financiers, sociaux et environnementaux afférents à

⁴ Cf. [communiqué du 3 janvier 2023](#)

ce plan, et qui devrait être présenté postérieurement à l'audience fixée au 11 janvier 2023. Il est rappelé que l'adoption définitive de l'Offre est soumise à l'arrêté du plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Lyon, lequel pourrait intervenir début 2023.

* * *

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

<https://www.boostheat-group.com/fr/>

À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT a installé son siège social, son centre de recherche et son site industriel à Vénissieux, en région lyonnaise (bassin historique de l'industrie HVAC*). BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris, (ISIN : FR0011814938).

* Heating, ventilation and air-conditioning, soit chauffage, ventilation et climatisation en français.

| CONTACTS

ACTUS finance & communication – Anne-Pauline PETUREAUX

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72 / boostheat@actus.fr

ACTUS finance & communication – Serena BONI

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / sboni@actus.fr